

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 905 portant expulsion du Territoire de la Côte Française des Somalis

n° 905

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
11 juillet 1953

Numéro JO  
n° 10 du 01/08/1953

Date du numéro  
1 août 1953

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Territoire par décret du 18 juin 1884, Vu le décret du 2 février 1935 fixant les conditions d'admission et de séjour des Français et des étrangers en Côte Française des Somalis, promulgué par arrêté du 9 avril 1935 et les textes qui l'ont modifié

Sur proposition du Chef du Service de la Sûreté générale, par intérim,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Est expulsé du Territoire de la Côte Française des Somalis le nommé : Daher Mahmoud, Somali Gadabourcy Ba Habar Eli, né à Zeila (Somalie britannique) en 1930, de Mahmoud God et Mariam Egal.

#### Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

**Le Gouverneur.N. SADOUL.**